



CONSEIL COMMUNAL CHÉSÈREX

Procès-verbal de la séance du conseil communal du 5 décembre 2019

Le Président du conseil Jean-René Lepezel souhaite la bienvenue aux conseillers et déclare la séance ouverte.

La secrétaire passe à l'appel :

Membres présents : 35
Membres excusés : 5
Membres absents : 0
Total membres : 40

Le quorum est atteint et la séance est déclarée ouverte.

Ordre du jour :

1. Acceptation du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2019
2. Communications du bureau
3. Communications de la Municipalité
4. Préavis 35/2019 : Budget 2020
5. Rapport des délégués aux associations intercommunales
6. Divers.

1. Approbation du PV du 10 octobre 2019

Le Président, Jean-René Lepezel, remercie le président de la commission des finances pour son aide à la rédaction du procès-verbal, en particulier sur le sujet complexe du taux d'imposition.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Communications du bureau

- Remerciements aux personnes du bureau et du Conseil qui ont aidé lors des dépouillements d'octobre et de novembre. Prochaines votations : 9 février 2020.
- Dates des séances des conseils de 2020 : les jeudis 12 mars, 18 juin, 8 octobre à 20h00, 10 décembre à 18h30.

3. Communications de la Municipalité

Monique Locatelli, Syndique, présente l'état des comptes à ce jour.

- Liquidités jusqu'à la fin de l'année il restera CHF 4'400.000, plus la trésorerie donc environ CHF 5 millions.
- Les rentrées d'impôts reçues jusqu'à fin novembre sont de CHF 6'316.000.-, soit 5'220.000.- pour les personnes physiques, CHF 410'000.- pour les personnes morales (rattrapages prévus), CHF 246'000.- d'impôts anticipés et CHF 440'000.- d'impôts à la source. En comparaison de 2018 à la même période, les impôts des personnes physiques étaient plus élevés. Nous pouvons voir les choses avec sérénité.
- La cabine téléphonique sur la place a été dépouillée et supprimée par Swisscom. La structure abritera un défibrillateur et probablement un autre équipement.

Patrick Barras, Municipal :

- Déchetterie : la Municipalité s'est calquée sur d'autres communes et a décidé d'engager un exploitant. Pour le moment le choix n'a pas encore été fait parmi les nombreux candidats.
- Eclairage public : une demande avait été faite lors d'un précédent conseil pour diminuer ou éteindre l'éclairage public à certaines heures. Légalement il n'est pas possible d'éteindre complètement. Nous pourrions placer des têtes plus faibles, c'est-à-dire que certaines lampes éclairent seulement à 10 % mais il est fort probable qu'alors les lumières clignotent. Informations à suivre.

Yvan Laurent, Municipal :

- Le 24 octobre la commune de Chésereux, ainsi que Grens et Eysins, a constaté une contamination des eaux. Les contrôles – depuis la reprise des eaux par les SI de Nyon – se font très régulièrement. Les problèmes étaient dus aux récentes grosses pluies. La procédure, soit une chloration de l'eau du réseau de distribution a été effectuée rapidement. Grâce aux SI de Nyon et à l'aide de tous les employés communaux la population a été avertie rapidement et des bouteilles d'eau ont été distribuées. Il n'y a eu pas de problème de santé et tout est entré dans l'ordre quelques jours plus tard.

Pascal Steimer, Municipal :

- STEP régionale : la conférence de presse prévue début décembre est reportée à janvier. Le projet progresse et normalement un préavis sera agendé pour le prochain conseil.
- Téléphonie : L'opérateur Swisscom a changé sa technologie en numérique avec des protocoles de communication internet. Au niveau communal nous avons étudié toutes les possibilités et avons décidé de changer d'opérateur pour Netplus. Nous avons profité de moderniser la centrale de la commune qui est maintenant virtuelle. Cela permet d'autres fonctionnalités pour étendre notre réseau et faciliter la communication. C'est aussi plus intéressant financièrement. Nous avons revu nos installations de WIFI, plus performant que le précédent. Il n'y a plus de point d'accès public. Dans cette salle nous avons installé un écran fixe motorisé et un nouveau projecteur vidéo. La taille et la qualité de l'image sont ainsi améliorées. Nous avons décidé de mettre cet équipement audio-visuel à disposition des personnes qui louent la salle pour CHF 120.-

Dominique Fleury, Municipal :

- Place de jeux : elle est en chantier et sera terminée dans quelques semaines. Les plantations seront faites au printemps. Une inauguration suivra.
- Place de pique-nique : une conseillère avait demandé de changer la délimitation des troncs qui sont en très mauvais état. Le Service forestier a apporté des troncs de sapin blanc qui seront mis en place.
- Nous avons reçu un magnifique chêne de la part du Canton et allons procéder à sa plantation avec les enfants de l'école demain, 6 décembre. Les écoliers participeront également aux plantations d'arbres pour créer un verger sur le terrain de Pascal Ansermet.

4. Préavis 35/2019 : Budget 2020

Philippe Widmer, Conseiller, lit le rapport de la commission des finances.

La Municipalité ne souhaite pas s'exprimer.

La discussion est ouverte.

Francis Baud, Conseiller, se demande comment nous pouvons accepter un budget avec un déficit qui correspond à 25 % des revenus, CHF 2.6 millions de perte est assez conséquent !

Il a des remarques à formuler sur la forme :

- 1) Il pense que ce serait utile pour les conseillers d'avoir une séparation claire des chiffres entre les années de transition de 2018 et les évaluations faites pour 2020 par rapport aux revenus de 2018. La facture de péréquation dont une partie a été expliquée dans le rapport est extrêmement importante : pour la péréquation 2020 il faudrait essayer de faire une rectification par rapport à ce qu'on devrait être en mesure de payer pour 2020. Une fois la rectification faite, cela permettrait aux conseillers de savoir si le taux d'imposition nous permet de faire tourner le ménage communal et de mettre de manière transitoire les éléments qui correspondent aux années antérieures.
- 2) Quant à la source des revenus elle vient principalement des impôts, mais une autre source est constituée des locations. Il est vrai qu'elles ont un rôle social. Mais si nous avons des difficultés financières, il serait bien de considérer par quel autre biais augmenter nos revenus.

3) Il pense également que le site internet pour CHF 17'000.- et les CHF 40'000.- pour des entretiens sont des dépenses élevées et pourraient certainement être remises à une autre année si c'est possible.

Monique Locatelli, Syndique, répond qu'on n'est pas informé des liquidités qu'on va toucher, il y a des fluctuations énormes. On ne peut pas modifier la péréquation qui nous est imposée du Canton avec des acomptes demandés qui sont toujours basés sur les comptes de deux ans avant. L'année passée le Service des communes nous a fourni pour la première fois les décomptes provisoires pour l'année en cours. Nos acomptes péréquatifs 2018 étaient assez élevés, ceux de 2019 sont bas et ceux de 2020 sont de 1.5 millions supplémentaires ! Nous avons essayé de prévoir les fluctuations et les remboursements nécessaires en 2020 sur la péréquation trop basse de 2019 ! Il est vrai que c'est très gênant de devoir présenter un budget avec un tel déficit mais en contrepartie les comptes vont régler ça.

Pour répondre à votre deuxième remarque, trouver des revenus autres est toujours possible mais on ne peut pas augmenter n'importe quoi n'importe comment. Nous avons réajusté les locations de salles et d'autres choses depuis le début de la législation. Enfin le site internet devait être modernisé par un professionnel. Quant au terrain multisports qui a 10 ans, il a besoin d'être rafraîchi car le revêtement du sol est usé.

Depuis le début de la législature nous sommes dans une accalmie, mais il ne faut pas se leurrer. Une étude sur la péréquation doit se faire avec le Canton et les associations de communes. Les négociations ne sont pas simples et beaucoup de communes de l'arc lémanique ont des problèmes semblables.

Vote pour le préavis No 35/2019 :

Le préavis est accepté à l'unanimité.

5. Rapport des délégués aux associations intercommunales

AEE : Nicolas Schwab

Pas de réunion.

AIAB : Evelyne Haesler

Pas de réunion.

Conseil Région-Nyon : Pascal Ansermet

Pas de réunion. Une dernière réunion aura lieu, puis Chésereux quittera le Conseil Région-Nyon dès 2020.

SDIS : Alexandre Bory

Pas de réunion.

SIECGE : Philippe Lacôte

- Incident de la contamination des eaux, dont Yvan Laurent, Municipal a déjà parlé. Les SI de Nyon souhaitent relever la réactivité des employés communaux qui a permis d'informer la population rapidement et les remercient.
- Présentation d'un plan régional qui est à l'étude entre le réseau de distribution de Nyon et de Gingins en formant des bouclages latéraux pour assurer une meilleure distribution.
- Sur ces réseaux il y a 10 niveaux de pression différents et ce nouveau projet réduirait à 4 niveaux de pression.
- Plusieurs réservoirs d'eau sont vétustes et plutôt que les réviser, il est prévu d'en construire un commun à plusieurs villages. Le préavis sera présenté en 2020.
- Présentation du budget – identique, hormis le bouclage du réseau pour lequel il est prévu d'investir 2 fois CHF 800'000.- et une fois CHF 200'000.-
- Quant à la réfection de la source de la Florettaz, il a été budgété de CHF 950'000.- et CHF 500'000.-

6. Divers

Madame Locatelli, Syndique rappelle la collecte de dons « Cœur à cœur » à laquelle nous participons depuis 3 ans destinée aux enfants maltraités ou victimes d'abus et de violence. Chacun est libre de donner.

Lors de la séance du 7 décembre 2017 par 28 oui contre 16 non, le Conseil a décidé de se retirer de Région Nyon et à la fin du mois cette décision deviendra effective. Madame Locatelli, Syndique, ainsi que les collègues municipaux regrettent cette décision. N'oublions pas l'importance de tous les projets réalisés ou à

réaliser qui concernent toute la population du district – Chésereux inclus – et qui pour la plupart par le biais de la régionalisation donnent la possibilité d'obtenir des subventions cantonales et fédérales, par exemple l'harmonisation des services de bus, les efforts pour la culture, le sport, la biodiversité, les réseaux écologiques. Tous ces projets aussi divers soient-ils sont nécessaires et importants pour notre région et ne seraient pas forcément réalisés s'ils n'étaient pas présentés et soutenus par toutes les communes réunies dans Région Nyon. Les projets vont perdurer mais avec regret Chésereux n'aura plus son mot à dire ! Toute personne intéressée par le développement de ses activités pourra le faire par le site internet de Région Nyon.

Madame La Syndique, remercie les collaborateurs et les conseillers pour la bonne entente et souhaite à tous de joyeuses fêtes.

Jean-René Lepezzel, Président, réitère ses remerciements à tous, présente ses meilleurs vœux pour les fêtes à venir et rappelle enfin que la séance de conseil de mars 2021 aura lieu à Lausanne, comme déjà évoqué.

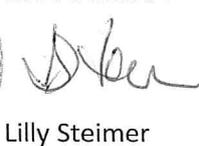
Le président :



Jean-René Lepezzel



La secrétaire :



Lilly Steimer